

Le Bulletin bimensuel

Le 1 septembre 2000

Vol. 13 N° 14

AVOINE : SITUATION ET PERSPECTIVES

En 1999-2000, le marché mondial de l'avoine a été marqué par la persistance de prix exceptionnellement faibles, une forte demande de la part des États-Unis (É.-U.) et l'application massive de subventions de la part de l'Union européenne (UE). Au Canada, malgré les stocks de début de campagne relativement élevés, les approvisionnements d'avoine ont diminué du fait que les producteurs ont réduit leur production face aux prix baissiers. Le Canada a maintenu le niveau de ses exportations d'avoine en dépit de la diminution des stocks intérieurs et de la vive concurrence livrée par l'UE. Pour 2000-2001, on prévoit que les stocks canadiens d'avoine marqueront un léger repli, mais que les exportations demeureront soutenues en raison de la vive demande provenant des É.-U. Les prix de l'avoine canadienne devraient continuer d'être entraînés à la baisse, dans le sillage des faibles cours du maïs et de l'avoine aux É.-U. et à cause de la vive concurrence livrée par l'UE sur le marché d'importation américain. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* fait un survol de la situation et des perspectives concernant l'avoine.

SITUATION MONDIALE EN 1999-2000

Le marché de l'avoine est fortement influencé par le marché global des céréales secondaires. En 1999-2000, bien qu'ils aient peu augmenté, les **stocks de céréales secondaires** sont demeurés excédentaires du fait que la hausse sensible des **stocks de début de campagne** a contrecarré la baisse de **production**. Le maïs représente environ 70 % du marché mondial des céréales secondaires. La situation était identique aux É.-U., où l'offre de maïs s'est accrue sous l'effet d'une augmentation de 12 millions de tonnes (Mt) dans les stocks de début de campagne qui a contrecarré une baisse de 8 Mt dans la production américaine. Par conséquent, le prix moyen départ-ferme aux É.-U. a décliné pour passer de 1,94 \$US le boisseau (/boiss.) en 1998-1999 à 1,80 \$US/boiss. en 1999-2000.

L'**offre mondiale** d'avoine a reculé légèrement en 1999-2000 en raison du fléchissement des stocks de début de campagne et de la baisse de production. Selon le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), la **production** a décliné à 24,8 Mt, par rapport à 26 Mt en 1998-1999 et à la moyenne décennale de 33 Mt, principalement à cause du recul de production aux É.-U. et au Canada. La production continue de suivre une tendance baissière à long terme, particulièrement en Russie, où elle est descendue à 4,4 Mt en 1999-2000, ce qui représente moins de la moitié de la moyenne sur dix ans (9,9 Mt).

La **consommation** mondiale d'avoine a diminué d'environ 5 % pour atteindre 25,9 Mt en 1999-2000. Ce niveau passablement inférieur à la moyenne décennale de 32,9 Mt a pour cause principale le recul de la consommation en Russie. L'**utilisation alimentaire** a décliné régulièrement

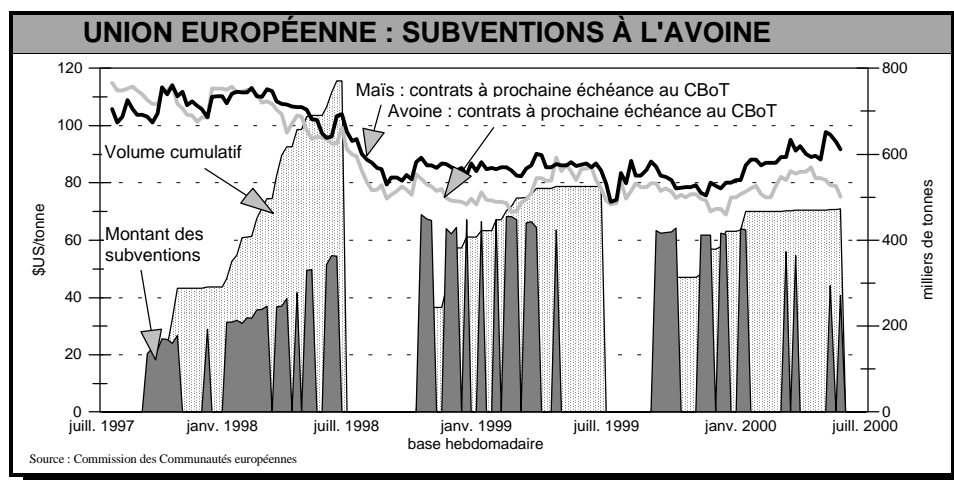
par rapport au point culminant de 7,4 Mt atteint en 1990-1991, pour s'établir en moyenne à 6,8 Mt au cours des dix dernières années. La consommation d'avoine par personne a diminué considérablement dans la plupart des pays, sauf au Canada, où l'utilisation alimentaire et industrielle de cette denrée a crû, passant de 95 000 tonnes (t) en 1988-1989 à 220 000 t en 1999-2000. À l'inverse, en Russie, où la consommation a peu varié d'une année à l'autre, l'utilisation alimentaire de l'avoine a atteint une moyenne de 2,1 Mt au cours des 10 dernières années, ce qui s'est traduit par une baisse de la consommation par personne.

Les **échanges** mondiaux d'avoine devraient augmenter pour passer de 1,9 Mt en 1998-1999 à 2,1 Mt en 1999-2000, principalement en raison d'une augmentation de l'ordre de 0,15 Mt attendue dans les importations effectuées par les É.-U. Ce pays est le plus grand marché d'importation d'avoine; sa part des importations mondiales a représenté une moyenne de plus de 80 % au cours de la dernière décennie. En 1999-2000, cette part

devrait encore compter pour 80 % des importations. Le Canada occupe une place prépondérante dans le marché d'exportation de l'avoine; on estime que ce pays a comblé 60 % de la demande mondiale en 1999-2000, suivi de la Suède (14 %), de la Finlande (8 %) et de l'Australie (7 %). Les exportations d'avoine de l'Australie ont grimpé notablement en 1997-1998, après que les É.-U. aient levé une interdiction d'entrée à l'endroit de l'avoine australienne. Cette denrée était antérieurement interdite d'accès aux É.-U. à cause d'inquiétudes liées aux maladies transmises lors de l'expédition du grain australien.

États-Unis

En 1999-2000, la **production** américaine d'avoine est descendue à près de 2,1 Mt, soit 11 % de moins qu'en 1998-1999 et 38 % de moins que la moyenne sur 10 ans. Les principaux États producteurs se répartissent comme suit (pourcentage de la production entre parenthèses) : Dakota du Nord (14), Minnesota (12), Wisconsin (12), Dakota du Sud (8) et Iowa (7). Par rapport



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

aux emblavures totales, le Texas, la Californie et le Montana représentent une part non négligeable (14, 6, et 4 % respectivement), mais seulement 10 à 20 % des superficies sont récoltées pour le grain, le reste étant utilisé comme fourrage vert ou en pâturage.

La production américaine d'avoine a décliné considérablement au cours des 10 dernières années en raison du gain de rentabilité relatif d'autres cultures comme le soja et le maïs. De plus, les abondantes récoltes de maïs aux É.-U. ainsi que les importantes subventions accordées par l'UE ont forcé à la baisse les cours des denrées fourragères en général.

Les importations américaines sont destinées au marché de la meunerie, au marché des chevaux

de course dans le Sud du pays et au marché de l'alimentation animale. Le marché américain de la meunerie est principalement desservi par le Canada en raison des faibles coûts de transport attribuables à la proximité des stocks canadiens. L'avoine canadienne est également prise en compte par les meuniers en raison de l'uniformité et de la régularité des approvisionnements. En 1999-2000, entre 60 et 70 % de l'avoine canadienne exportée aux É.-U. sera destinée à la meunerie. Le reste de l'avoine canadienne exportée aux É.-U. aboutit dans la filière de l'alimentation animale, dans les États du Nord, et, dans une moindre mesure, dans les marchés du Sud du pays. Dans les États du Sud, le Canada soutient difficilement la concurrence du fait de la présence d'avoine

particulièrement dans les régions situées près des ports du golfe du Mexique, compte tenu des frais de transport relativement peu élevés. Ainsi, le marché d'alimentation des chevaux du Sud des É.-U. est surtout desservi par l'UE.

Le marché de l'avoine fourragère subit la vive concurrence des autres céréales secondaires, notamment le maïs, du fait que les cours sont hautement volatiles et que d'autres grains fourragers peuvent se substituer à l'avoine.

Union européenne

L'UE est un important joueur sur le marché mondial de l'avoine et elle continue d'accorder d'importantes subventions visant à faciliter les exportations d'avoine.

ÉTATS-UNIS : IMPORTATIONS D'AVOINE PAR PAYS D'ORIGINE

campagne agricole octobre à septembre	1998 -1999	1999 -2000e	2000 -2001p
millions de tonnes.....		
Canada ^{1/}	1,10	1,26	1,26
Suède	0,32	0,33	0,32
Finlande	0,12	0,14	0,14
Autre	0,06	0,02	0,03
Total	1,60	1,75	1,75

^{1/} campagne agricole : août à juillet

e : estimation d'AAC, août 2000

p : prévision d'AAC, août 2000

Source : USDA, FAS

L'objectif de la Commission européenne est de s'assurer que l'avoine demeure une culture rentable pour les agriculteurs scandinaves relativement à l'orge, qui fait l'objet de prix d'intervention. La Commission ne veut pas que les superficies d'orge viennent remplacer celles de l'avoine en Scandinavie, car cela contribuerait à accroître l'excédent d'orge.

En 1999-2000, la subvention accordée par l'UE sur l'avoine a atteint une moyenne d'environ 62,50 \$US/t, comparativement à 66,77 \$US/t en 1998-1999 et à 33,79 \$US/t en 1997-1998. La valeur totale de cette subvention est estimée à environ 30 millions de dollars US pour 1999-2000.

La production d'avoine de l'UE a diminué faiblement en 1999-2000 pour atteindre 6,1 Mt, principalement en raison de la production baissière

des pays autres que la Suède et la Finlande. La production a augmenté dans ces deux pays; toutefois, en raison des faibles stocks de début de campagne, l'offre et les exportations ont fléchi légèrement. Les exportations de l'UE sont passées de 0,6 Mt en 1998-1999 à 0,5 Mt en 1999-2000. Par ailleurs, la consommation d'avoine a diminué du fait que la réduction de l'utilisation fourragère a largement compensé l'augmentation de la consommation humaine.

CANADA

Les superficies d'avoine moissonnées au Canada ont atteint

MONDE : BILAN DE L'AVOINE

	1998 -1999	1999 -2000e	2000 -2001p
millions de tonnes.....		
Production ^{1/}			
Russie	4,60	4,40	4,50
Canada	3,96	3,64	3,61
É.-U.	2,41	2,12	2,20
Australie	1,88	1,48	1,45
Suède	1,14	1,20	1,30
Finlande	0,98	0,99	1,30
Autre	11,03	10,93	10,72
Monde	26,00	24,76	25,08
Importations ^{2/}			
É.-U.	1,60	1,75	1,75
Japon	0,08	0,09	0,09
Autre	0,21	0,28	0,27
Monde	1,89	2,12	2,11
Consommation ^{1/}			
Russie	5,57	5,38	4,53
É.-U.	4,13	3,90	3,87
Canada	2,23	2,18	2,21
Australie	1,65	1,30	1,28
Finlande	0,78	0,74	0,80
Suède	0,77	0,80	0,75
Autre	11,77	11,59	11,55
Monde	26,90	25,89	24,99
Exportations ^{2/}			
Canada	1,25	1,28	1,28
Suède ^{3/}	0,26	0,30	0,30
Finlande ^{3/}	0,15	0,18	0,18
Australie	0,15	0,15	0,15
Autre	0,08	0,21	0,20
Monde	1,89	2,12	2,11
Stocks de fin de campagne ^{1/}			
É.-U.	1,18	1,10	1,12
Canada	1,09	1,05	0,95
Finlande	0,10	0,15	0,30
Australie	0,18	0,20	0,22
Suède	0,13	0,13	0,13
Autre	1,99	0,91	0,91
Monde	4,67	3,54	3,63

^{1/} campagne commerciale locale

^{2/} campagne agricole : octobre à septembre

^{3/} estimation d'AAC, août 2000

e : estimation d'USDA, août 2000

p : prévision d'USDA, août 2000

Source : United States Department of Agriculture

ÉTATS-UNIS : BILAN DE L'AVOINE

	1998 -1999	1999 -2000e	2000 -2001f
millions de boisseaux.....		
Superficie récoltée (millions d'acres)	2,8	2,5	2,5
Rendement (boiss./ac.)	60,2	59,6	61,8
Stocks de report	74	81	76
Production	166	146	153
Importations	108	99	100
Offre totale	348	326	329
Alimentation, semence et utilisation industrielle	69	68	68
Proviendes, déchets et criblures	196	180	180
Utilisation intérieure totale	265	248	248
Exportations	2	2	2
Utilisation totale	267	250	250
Stocks de fin de campagne	81	76	79
Prix moyen en ferme (\$US/boiss.)	1,1 \$	1,1 \$	0,95 \$ -1,35

Note : Les quantités sont données en mesure impériale ou supposent un rapport de 32 lb/boiss., sauf pour les exportations (38 lb/boiss.).

e : estimation d'USDA, août 2000

p : prévision d'USDA, août 2000

Source : United States Department of Agriculture

une moyenne de 1,3 million d'hectares (Mha) pendant la dernière décennie, avec un creux de 0,8 Mha en 1991-1992 et un point culminant de 1,7 Mha en 1996-1997. À la différence de la Scandinavie, de l'Australie et des États-Unis, où la production d'avoine a diminué au cours des dernières années, la production d'avoine a augmenté au Canada.

Dans l'Ouest canadien, on a observé des mutations dans les principales régions de production depuis l'abolition de la *Loi sur le transport des grains de l'Ouest*, en 1995. La production d'avoine s'est décalée du Sud de l'Alberta vers les régions est de la Saskatchewan et le Manitoba, situés plus près du marché de Minneapolis. Avec cette transition, la part de la production d'avoine de l'Ouest canadien qu'occupe l'Alberta est tombée à 25 %, soit grosso modo la moitié de la part que cette province détenait avant l'abolition de la subvention de transport.

Exportations

La part du Canada dans les exportations mondiales d'avoine et de produits à base d'avoine est évaluée à 80 % pour 1999-2000, compte tenu d'exportations de 1,55 Mt (d'août à juillet), soit un volume pratiquement égal à celui de 1998-1999 mais considérablement supérieur à la moyenne de 10 ans (1,15 Mt).

Environ 95 % des exportations d'avoine du Canada sont destinées aux marchés du Nord-Est des É.-U., bien que certaines de ces exportations soient réorientées vers le marché de l'alimentation animale du Midwest américain. Le Japon, qui importe tous les ans un modeste volume d'avoine, figure aussi parmi les fidèles clients du Canada.

Prix

Depuis janvier 1999, les prix de l'avoine cotés à la Chicago Board of Trade (CBoT) ont représenté en moyenne 92 % du prix du maïs CBoT, à la tonne; parfois, l'avoine s'est même vendue à un prix majoré par rapport au maïs. En moyenne, il existe un écart de prix de 10 \$CAN la tonne en faveur du maïs par rapport à l'avoine. Une comparaison semblable des prix ramenés au boisseau est plus compliquée, car il existe deux unités de mesure : le boisseau de Winchester (32 lb/boiss.) employé aux États-Unis et le boisseau impérial du Canada (34 lb/boiss.). Le problème est davantage compliqué par le fait que l'USDA utilise 38 lb/bu comme unité de référence pour les importations d'avoine. Indépendamment de la mesure utilisée, la différence entre le prix du maïs et de l'avoine ramené au boisseau est considérablement plus élevée que si le prix est ramené à la tonne, du simple fait que le maïs a un poids beaucoup plus élevé au boisseau que l'avoine.

Les prix de l'avoine pratiqués aux É.-U. sont influencés par l'entrée dans le marché américain d'avoine bénéficiant des subventions de l'UE; ces

prix peuvent à leur tour influencer ceux que perçoivent les producteurs canadiens. De plus, les contrats à terme d'avoine à la Bourse de Minneapolis et au CBoT subissent les pressions baissières causées par les paiements compensatoires sur les prêts (*loan deficiency payments*) des États-Unis pour le maïs et l'avoine, qui représentaient 0,27 \$US/boiss. sur 77 % de la récolte de maïs et 0,23 \$US/boiss. sur 84 % de la récolte d'avoine en 1999-2000.

Le **prix au comptant** de l'avoine dans l'Ouest canadien est déterminé par le prix au comptant de la Bourse de Minneapolis, rajusté en fonction des coûts de transport et de la situation offre-demande à l'échelon local. Le prix au comptant à Minneapolis est habituellement légèrement supérieur au prix comptant de l'avoine au CBoT, qui suit assez étroitement le prix du maïs du CBoT. Les prix de l'avoine canadienne ont diminué pour passer d'une moyenne de 132 \$/t (en magasin à Minneapolis) en 1998-1999 à 128 \$/t en 1999-2000.

PERSPECTIVES POUR 2000-2001

Situation mondiale

On s'attend à ce que l'offre mondiale d'avoine prenne un léger essor pour atteindre 29,0 Mt, du fait qu'une augmentation de 1 % de la **production** sera compensée par des **stocks de début de campagne** dont la faiblesse n'aura été dépassée qu'une seule fois depuis dix ans. Dans les pays exportateurs, la hausse des approvisionnements sera principalement attribuable à l'essor de la production d'avoine de l'UE.

Aux É.-U., l'offre est appelée à demeurer pratiquement inchangée par rapport à 1999-2000, du fait qu'une légère hausse de **production** sera compensée par un recul minime des **stocks de début de campagne**.

Bien que les superficies semées en avoine aient diminué légèrement, on s'attend à ce qu'une plus grande proportion des emblavures soit moissonnée, de sorte que les superficies récoltées seront pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente. La **consommation** devrait demeurer stable tant du côté alimentaire que fourrager, et on s'attend à ce que les importations

progressent légèrement par rapport à l'année précédente. Bien que l'UE et le Canada continuent d'être les principaux exportateurs d'avoine vers les É.-U., on s'attend à ce que l'Australie livre une concurrence féroce sur ce marché de taille. Les **prix** de l'avoine aux É.-U. continueront d'être soumis aux pressions causées par la surabondance des stocks de maïs, particulièrement si la production américaine de maïs atteint le volume quasi-record prévu par l'USDA, soit 10,4 milliards de boisseaux.

En ce qui concerne l'UE, l'USDA prévoit que sa **production** d'avoine augmentera d'environ 12 %, pour atteindre 6,8 Mt. La production d'avoine de la Suède devrait grimper de 8 % pour se situer à 1,3 Mt. En Finlande, en supposant que les conditions de croissance se rapprochent de la normale en 2000-2001, la production pourrait augmenter de plus de 30 % pour s'établir à 1,3 Mt, ce qui cadre davantage avec la moyenne décennale de la production de ce pays, soit 1,2 Mt. Compte tenu du regain de production prévu dans ces deux pays scandinaves et du peu de progression dans leur **consommation**, leurs **exportations** totales devraient augmenter de manière significative en 2000-2001, sauf en cas de difficultés à l'étape de la moisson.

Du côté de l'**Australie**, la production d'avoine devrait diminuer faiblement pour atteindre 1,45 Mt. Les **exportations** sont appelées à demeurer

CANADA : BILAN DE L'AVOINE

<i>campagne agricole août à juillet</i>	1998 -1999	1999 -2000e	2000 -2001p
Superficie récoltée (kha)	1 592	1 398	1 360
Rendement (t/ha)	2,49	2,60	2,61
milliers de tonnes.....		
Stocks de report	846	1 088	975
Production	3 958	3 641	3 544
Importations	3	4	3
Offre totale	4 807	4 733	4 522
Alimentation humaine	226	220	225
Semence, pertes dues à la manutention	187	160	165
Provenances, déchets et criblures	1 815	1 828	1 832
Utilisation intérieure totale	2 228	2 208	2 222
Exportations: céréales produits	1 249 242	1 300 250	1 300 250
Exportations totales	1 491	1 550	1 550
Utilisation totale	3 758	3 758	3 772
Stocks de fin de campagne	1 088	975	750
Ratio stocks-utilisation (%)	29,0	25,9	19,9
Prix (\$CAN/t)*	\$132	\$128	\$110-140
Superficie récoltée (millions d'acres)	3,93	3,45	3,47
Rendement (boiss/ac)	65,3	68,2	67,4
Production (millions de boiss.)	256,6	236,1	233,8

* 1999-2000 : en wagon, rendu Minneapolis en direct de l'Ouest canadien

e : estimation d' Agriculture et Agroalimentaire Canada, août 2000

p : prévision d' Agriculture et Agroalimentaire Canada, août 2000

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

USAGE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL DE L'AVOINE

En plus de satisfaire la demande classique d'avoine, centrée sur l'alimentation animale et la consommation humaine, les transformateurs canadiens s'affairent à conquérir les marchés lucratifs des produits non alimentaires à base d'avoine. Ceapro Inc., qui se spécialise dans l'extraction de substances phytochimiques à l'aide des techniques de pointe en matière de séparation, est une des compagnies en essor dans le domaine de la biotechnologie.

Ceapro, dont le siège social est établi à Edmonton, en Alberta, et les usines sont situées au Alberta Food Processing Development Centre à Leduc, dans la même province, dessert les marchés pharmaceutiques, nutraceutiques, « médicalimentaires », cosmétiques et de soins personnels ainsi que les marchés des produits vétérinaires en leur fournissant des extraits végétaux de formulation inédite qui sont scrupuleusement adaptés aux besoins fonctionnels. Parmi les produits fabriqués par Ceapro figurent l'extrait d'avoine colloïdale, qui sert à traiter les irritations de peau et dont les propriétés anti-oxydantes sont reconnues, et le bêta-glucane, un dérivé du son d'avoine riche en cellulose et qui aurait la propriété d'abaisser le taux de cholestérol, de faciliter la cicatrisation des blessures et d'améliorer l'état de la peau.

On attribue à Ceapro de se tailler la première place au Japon dans le marché des shampooings pour animaux. La compagnie canadienne a détenu plus de 9 % de ce marché au cours des deux dernières années. Comme preuve de l'importance de ce marché, Ceapro a annoncé le 18 juillet 2000 une commande d'achat visant l'équivalent d'un conteneur de 40 pieds de shampooing à base d'avoine; cette commande provenait d'un client d'Osaka, au Japon.

inchangées (0,15 Mt), car ce pays planifie de maintenir sa part du marché mondial de grains fourragers.

Au **Canada**, les **emblavures** d'avoine ont reculé de 3 % du fait que les agriculteurs se sont tournés vers des cultures offrant des perspectives économiques plus attrayantes. Cependant, on s'attend à ce que la proportion des superficies d'avoine récoltées par rapport aux superficies ensemencées augmente par rapport aux années précédentes. En effet, une partie de la récolte d'avoine est coupée en vert pour l'affouragement, le pourcentage variant d'une année à l'autre selon la disponibilité des réserves fourragères et l'état des cultures. On prévoit que la **production** marquera un faible repli pour atteindre 3,5 Mt et que l'**offre** d'avoine diminuera très légèrement.

Cette prévision dépend des effets possibles des précipitations excessives sur les rendements dans certaines régions du Manitoba et de la Saskatchewan, dont certaines constituent d'importants bassins de production d'avoine. Les **exportations** d'avoine du Canada devraient atteindre 1,55 Mt et rester inchangées par rapport à 1999-2000. Parmi ce total, on prévoit que 0,25 Mt seront des exportations de produits d'avoine, soit le même volume qu'en 1999-2000. Les exportations d'avoine vers les É.-U. devraient atteindre 1,3 Mt, soit le même volume qu'en

1999-2000. Par ailleurs, on s'attend à ce que le Canada maintienne ou augmente légèrement sa part des exportations à destination des É.-U. Selon la vigueur des subventions à l'exportation accordée par l'UE, les régions du Sud des É.-U. pourraient recevoir des volumes inférieurs d'avoine scandinave en 2000-2001.

Enfin, les **stocks de fin de campagne** seront appelés à diminuer de 23 % environ, pour atteindre 0,75 Mt, en raison de la réduction des approvisionnements et du faible regain de l'utilisation intérieure.

PRIX

Selon l'USDA, le prix moyen en ferme de l'avoine atteindra entre 0,95 et 1,35 \$US/boiss. en 2000-2001, comparativement à 1,10 \$US/boiss. en 1999-2000. Supposé un taux de change de 1 \$US:1,43 \$CAN, le prix de l'avoine canadienne (n° 3 de l'Ouest cotée au Winnipeg Commodity Exchange, en magasin à Minneapolis) devrait atteindre une moyenne de 125 \$CAN/t, contre 128 \$CAN/t en 1999-2000. Après déduction des frais de transport et compte tenu de la situation locale offre-demande, on peut s'attendre à ce que le prix moyen de l'avoine en ferme dans l'Ouest canadien atteigne 80 \$CAN/t.

Pour de plus amples renseignements :

Stan Spak

Analyste du marché

Téléphone : (204) 983-8467

Courriel : spaks@em.agr.ca

La Division de l'analyse du marché
Site Web :

<http://www.agr.ca/policy/winn/biweekly/index.htm>

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction générale des politiques stratégiques,
Direction des politiques de commercialisation,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524
Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael
Courriel : macmichaelg@em.agr.ca

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Il est permis de reproduire des renseignements et des articles du bulletin à la condition d'en indiquer la source.

Also available in English.

POLITIQUE DE L'UE

La réforme de la Politique agricole commune (PAC) amorcée par l'EU en 1992 prévoyait l'introduction de paiements directs basés sur la superficie comme compensation pour la réduction des prix d'intervention. Bien que ces paiements n'étaient pas censés constituer un mécanisme permanent, ils représentent maintenant environ la moitié des revenus nets agricoles de l'UE.

Au titre de l'initiative **Agenda 2000**, les paiements directs basés sur la superficie passeront de 54,35 €/t à 58,67 €/t en 2000-2001 et à 63 €/t en 2001-2002. De plus, les agriculteurs seront admissibles à ces paiements à condition qu'ils continuent à mettre hors culture 10 % de leurs terres cultivables. Avant la campagne agricole 1999-2000, les producteurs se voyaient imposer un taux de gel des terres de 5 %.

Le 1^{er} juillet 2000, le prix d'intervention applicable aux céréales a été réduit, passant de 119,19 €/t à 110,25 €/t. Une baisse supplémentaire de 7,5 % est prévue pour le 1^{er} juillet 2001, de sorte que le prix d'intervention s'établira à 101,31 €/t. Toute réduction additionnelle du prix d'intervention dépendra de l'évolution des marchés.